

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Comité Directeur

REUNION PLENIERE DU 28/04/22

Président : WATTELLIER Eric (excusé)

Président Délégué : Marc WATTELLIER

Secrétaire Général : GRISORIO Vincent

Présents : Hassan ACHLOUJ, Gérard ANCEL, Sandrine DOMART, Jean-Luc GARCIA, Aline GARRIGUE, Philippe MARCO-GREGORI, Marc PAULY, José PICHENEY, Christophe SALMERON, Pascale VILANOVE

Excusés : Abdelali CHAOUI, Annick COUEFFEC, Carole FERNANDEZ, Didier GLEIZES, Didier ROMERO

Assiste : Philippe REFFIER (Directeur Administratif)

- **Ouverture de la séance par le Président, Eric WATTELLIER**
 - o **Approbation du PV de la réunion plénière du 31/03/22 (à l'unanimité)**

CORRESPONDANCE

Direction de la LFA : du 20/04/22, concernant la Copa Coca-Cola saison 2022 / 2023. Pris note.

APPEL A CANDIDATURES ELECTION DELEGATION DE VOTE AG 2022/2023 LFO

Chaque saison, l'Assemblée Générale de District élit les délégués représentant les Clubs de District appelés à siéger à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Les déclarations de candidatures doivent être adressées au secrétariat du District par envoi recommandé, **au plus tard trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale du District.**

L'élection de la délégation du District de Football des P-O pour l'Assemblée Générale de la Ligue d'Occitanie aura lieu lors de l'Assemblée Générale du District de Football, en présentiel, du **VENDREDI 24/06/22 à 19h00 à VINCA.**

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du 02/05/22 jusqu'au 25/05/22 à minuit, cachet de la poste faisant foi.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en **courrier recommandé avec accusé de réception**, à l'adresse suivante : District de Football des Pyrénées-Orientales – BP 51501 – 66100 PERPIGNAN CEDEX

*****La mention suivante doit être indiquée sur l'enveloppe : « Election Délégation de Vote AG LFO».**

Tout.e candidat.e doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Statuts du District. Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité de la / du candidat.e.

- Conformément à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue d'Occitanie, l'Assemblée Générale du District doit élire 5 membres pour les Districts dont le nombre de licences est inférieur à 15.000.

La délégation de 5 membres, élue par l'Assemblée Générale du District, doit être composée au **minimum de 2 dirigeants de Clubs** n'appartenant pas au Comité de Direction du District. Les autres membres de cette délégation sont **des membres élus du Comité de Direction du District**, avec un nombre si possible identique de suppléants. La délégation élue sera appelée à représenter les clubs du District aux Assemblées Générales de la Ligue (saison 2022/2023).

- toute candidature doit être présentée de manière **INDIVIDUELLE** ;

Il est délivré un récépissé de candidature si les conditions de forme visées ci-dessus et celles d'éligibilité, tant générales que particulières, sont remplies. Le refus de candidature doit être motivé.

L'élection de cette délégation s'effectue au scrutin pluri-nominal majoritaire à deux (2) tours. Elle se fait, par vote secret à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés pour le premier tour. Si un second tour est nécessaire, l'élection se fait à la majorité relative. Les suppléants sont élus dans les mêmes conditions.

Pour candidater il faut impérativement utiliser le document officiel mis en ligne sur le site du District.

ACTUALISATION AU 25 AVRIL 2022 DU PROTOCOLE COVID RELATIF AUX COMPETITIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Le protocole COVID relatif aux compétitions régionales et départementales a été actualisé au 25 avril 2022, faisant apparaître la disposition exceptionnelle proposée par le Comité Exécutif de la FFF aux Ligues et aux Districts, concernant la gestion de la fin de leurs championnats sans caractère obligatoire.

Le modèle proposé est identique à celui qu'il a décidé pour les championnats nationaux lors de sa réunion du 21 avril dernier, qui consiste **à suspendre pour les 3 derniers matches de championnat la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire, ceci dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres.**

En résumé, cela veut dire qu'il n'y aura aucun report de match pour COVID à partir des 3 dernières journées d'un championnat.

**LE COMITE DIRECTEUR VALIDE CETTE DISPOSITION POUR SES
COMPETITIONS DEPARTEMENTALES.**

FINALE SENIORS D4

• La Finale D4 se déroulera le 22/05 à 15h00 avec les 2 premiers des Poules A et B pour définir le Champion du Roussillon.



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Appel à candidature pour l'organisation de cette finale (terrain grillagé). Date butoir le jeudi 12/05/22.

LICENCES 2021/2022

- ▶ La date de fin d'enregistrement des licences est fixée au **30 Avril 2022**.
- ▶ Vous pouvez poser vos questions par email avec l'adresse officielle de votre club à licences@occitanie.fff.fr

RAPPEL : Rencontre avec les Président.e.s des clubs

Le Président et le Bureau du Comité Directeur du District ont invité les Président.e.s des clubs des P-O à un échange au siège du District, le jeudi 19/05/22 à 18h30, autour d'un apéritif dinatoire (pas d'ordre du jour). Un courrier avec coupon réponse leur a été envoyé et pour des raisons d'organisation, un retour le jeudi 12/05/22 est requis.

INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CD

- Christophe SALMERON, présentation du projet de fusion CABESTANY – USEPMM.
 - **AVIS FAVORABLE du Comité Directeur.**
- Hassan ACHLOUJ, projet de tutorat sur les Jeunes Arbitres et Finales des Coupes du Roussillon.
- Marc WATTELLIER, projet de clôture du site du District.

Phase régionale du Festival Foot U13 Pitch



La phase régionale du Festival Régional U13 aura lieu le **Samedi 14 et Dimanche 15 Mai 2022** au Stade Saint Michel à Canet en Roussillon. **Le rendez-vous est fixé samedi à 12h30 (dernier délai)** pour les équipes. Au programme : rencontres et défis techniques, quizz P.E.F et Lois du jeu.

Dans le cadre du Programme Educatif Fédéral (engagement citoyen) et des valeurs de la FFF (Solidarité), sera organisée, pendant ces deux jours avec le soutien de la Croix-Rouge, **une collecte de survêtements et de baskets à destination de l'Ukraine.**

Le Président Délégué
Marc WATTELLIER

Le Secrétaire Général
Vincent GRISORIO